



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°476 du 23 au 29 mai 2024

RÉDUCTION DES PARTIS
QUELLE ARCHITECTURE ?

HIVERNAGE
RISQUES D'INONDATIONS

DJOLIBA AC
LES CLÉS DU SUCCÈS



CONFÉDÉRATION DE L'AES

LES DÉFIS DE LA CONCRÉTISATION

L'alliance des Etats du Sahel est à un pas de la confédération. En attendant la finalisation par les présidents de transition, les défis et les attentes sont grands, le chantier immense.

GRATUIT

Ne peut être vendu



20 28 00 00
www.afribone.com



ÉDITO

Résister au temps

Nous ne cesserons jamais de l'écrire ou de le dire, nous souffrons. La crise énergétique met nos nerfs à vif. Nous sommes dépités, fatigués. Fatigue physique, car très peu dorment bien ou dorment même tout court. Nous sommes tous un peu en mode zombie. Les bureaux que l'on se plaisait à libérer tôt dans la journée sont devenus des « refuges ». Fatigue psychologique également, car il nous est difficile de nous projeter. De quoi demain sera-t-il fait ? Une question existentielle, encore plus en cette période. Des personnes continuent de perdre leur emploi, des entreprises ferment, et l'expectative et l'inquiétude s'étendent. On attend toujours une communication sur la stratégie que les autorités comptent mettre en place pour nous sortir de ce calvaire. Ce sera peut-être ce vendredi, lors du lancement des travaux de construction de la nouvelle centrale solaire de Sanankoroba. Nous verrons. Mais, en attendant, chacun ronge son frein, attend en silence ou exprime sa colère sur les réseaux sociaux de manière ironique. Il n'est pas rare d'entendre « je n'aurais jamais cru vivre cela au Mali ». C'est pourtant bien réel et nous devons faire avec. La qualité de vie a disparu en même temps que l'électricité. Qu'est-il possible d'espérer faire sans énergie ? Un rictus lorsque l'on lit ou entend certains évoquer l'augmentation du coût de l'électricité dans un pays voisin, dans une dynamique maladroite de comparaison alors que nous, nous cherchons la lumière. À croire que pour tromper son désarroi on s'accroche à tout... Enfin, il est plus que nécessaire, et c'est même un euphémisme, de trouver une solution, véritablement, avant que tous les Maliens ou presque ne soient au chômage. Oscar Wilde disait « on peut résister à tout, sauf à la tentation ». Dans ce cas-ci, la tentation peut être remplacée par le temps. Et, on a beau résister, le temps finit par nous rattraper.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

LE CHIFFRE

789 km

C'est la distance totale de la 10ème édition du tour du Mali cycliste, qui a débuté le 21 mai et se déroule jusqu'au 26 mai.

ILS ONT DIT...

• « Le sang des martyrs vient de parler. Les luttes héroïques de nos martyrs viennent de parler et elles vont continuer à parler. Le ministère de l'Administration territoriale du Mali, dirigé par le Colonel Abdoulaye Maïga, vient d'être débouté par la justice malienne de la plainte de dissolution contre le parti SADI ». **Oumar Mariko, Président du parti SADI**, le 20 mai 2024.

• « Ma carrière de footballeur actif prendra fin cet été après l'Euro. Comme je l'ai toujours dit, le Real Madrid est et sera mon dernier club. Je suis heureux et fier d'avoir trouvé dans mon esprit le bon moment pour prendre ma décision et d'avoir pu choisir moi-même. Mon ambition a toujours été de terminer ma carrière au sommet de mon niveau de performance ». **Toni Kroos, footballeur allemand**, le 21 mai 2024.

RENDEZ-VOUS

23 - 24 mai 2024 :

Feel Africa – Azalaï Hotel – Bamako

24 - 26 mai 2024 :

Festival de friperie – Palais des Sports – Bamako

25 mai 2024 :

Manchester City – Manchester United – Finale FA Cup

26 mai 2024 :

Dernière étape Tour du Mali – Cyclisme – Bamako

UN JOUR, UNE DATE

25 mai 2020 : George Floyd, un Afro-américain, meurt lors de son interpellation par la police. Derek Chauvin bloque son genou sur le cou de Floyd pour l'immobiliser, l'empêchant de respirer.



Le parti SADI, assigné en justice aux fins de dissolution par le ministère de l'Administration territoriale, a remporté une victoire le 20 mai. La justice a débouté le ministère, estimant la requête mal fondée.



Le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité a condamné lundi 20 mai **Étienne Fakaba Sissoko** à deux ans de prison, dont un ferme, et à une amende de 3 millions de francs CFA pour atteinte au crédit de l'État.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Une foule immense s'est rassemblée le 22 mai à Téhéran pour les funérailles du président Ebrahim Raïssi, mort dans un crash d'hélicoptère le 19 mai 2024.

CONFÉDÉRATION DE L'AES, LES DÉFIS DE LA CONCRÉTISATION

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger viennent de franchir une nouvelle étape dans la mise en place de l'architecture de la Confédération regroupant les trois États. Réunis à Niamey le 17 mai 2024, les ministres des Affaires étrangères des trois pays ont adopté les textes de création de la future entité. En attendant la validation des textes par le sommet des chefs d'État, les défis et les attentes sont déjà grands pour cette future alliance.

FATOUMATA MAGUIRAGA

« Nous pouvons considérer très clairement que la Confédération des États de l'Alliance des États du Sahel (AES) est née », s'est réjoui le ministre malien des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye Diop, à l'issue d'une rencontre avec le chef de l'État du Niger. En effet, le ministre Diop et ses homologues du Burkina Faso et du Niger ont été reçus par le Président de la Transition au Niger après la réunion ministérielle qui a adopté les textes de création de la Confédération de l'AES, le 17 mai dans la capitale nigérienne. Quatrième du genre, cette rencontre des ministres des Affaires étrangères était une étape supplémentaire vers la concrétisation de la Confédération. « La phase d'organisation de la nouvelle entité confédérale se déroule bien », assure un spécialiste. L'alliance stratégique incarnée par l'AES prendra bientôt forme et la préparation des « documents-cadres donne satisfaction », poursuit notre interlocuteur. Il ne reste plus aux chefs d'État que de « valider leur volonté politique de mettre en place cette Confédération, qui porte les espoirs de la renaissance africaine ». Ainsi, plus qu'une entité politique destinée à répondre à des défis communs, cette Confédération est aussi, pour certains analystes, le début d'une nouvelle ère.

Opportunités L'Alliance des États du Sahel est le point de départ d'une nouvelle Union africaine, estime pour sa part Ousmane Bamba, modérateur du « Forum du Kénédougou »,

et invité du plateau du Débat du dimanche sur la chaîne de télévision Africable. Selon lui, quand la Confédération aura démontré ses avantages, elle pourra devenir une fédération. Il suggère ainsi que le traité fondateur de la Confédération soit assez « contraignant », afin de diminuer l'impact des droits de réserve des États, qui pourraient dépouiller l'alliance de son essence. Il doit aussi rester « ouvert » afin de permettre des adhésions futures. Face aux défis communs, notamment sur le plan sécuritaire, les États de l'AES ont vite envisagé une synergie d'action, concrétisée par l'adoption de la Charte du Liptako Gourma le 16 septembre 2023. Une dynamique poursuivie lors de la 1ère réunion des ministres des Affaires étrangères des trois pays à Bamako, le 30 novembre et le 1er décembre 2023. Elle s'est traduite par la « mise en place de la synergie d'action pour prendre en compte les aspirations profondes des 3 peuples », a expliqué le ministre nigé-

Le but de la Confédération est de mutualiser les forces afin de résoudre les problèmes communs, auxquels les États pris individuellement ne peuvent faire face.

rien des Affaires étrangères, Bakary Yaou Sangaré, dans le communiqué sanctionnant la réunion ministérielle. Le but de la Confédération est de mutualiser les forces afin de résoudre les problèmes communs, auxquels les États pris individuellement ne peuvent faire face. Une réalité que les États de l'AES ont déjà expérimenté sur le plan sécuritaire avec des résultats probants,



Les trois présidents de transition vont, lors d'un sommet des chefs d'Etat, enteriné la confédération de l'AES.

admettent les observateurs. Appelés à aller au-delà de cette « architecture de défense collective et d'assistance mutuelle », les États de l'AES veulent désormais bâtir une « unité militaire et économique plus poussée ».

Conditions de la réussite Condamnés à réussir la prise en main de leur destin commun, les États de l'Alliance ont l'obligation de financer leurs propres projets pour ne pas

politiques peuvent permettre l'élimination de certaines contraintes, dans le cadre par exemple de la libre circulation des biens et des personnes. Et, à ce titre, les entraves à la libre circulation dans le cadre de la CEDEAO sont des expériences à capitaliser, ajoute-t-il. Sur le plan de l'énergie, la décision du Niger de fournir les pays membres de l'AES en carburant est un atout qui n'existait pas forcément entre les pays de la CEDEAO. Ces

facilités pourraient aussi permettre la mutualisation de certains investissements, conséquence d'une prise de conscience qui se concrétisera dès que le processus actuellement en cours sera formalisé. Suite logique du départ des pays de l'AES de l'organisation commune, la CEDEAO, la création de la Banque de l'AES, qui se chargera de certains investissements, est aussi une étape

REPÈRES

16 septembre 2023 :

Création de la charte du Liptako Gourma

30 novembre - 1er décembre 2023 :

première réunion des ministres des Affaires étrangères à Bamako

17 mai 2024 :

adoption du projet de traité de la confédération AES à Niamey

à envisager pour consolider la future alliance. Elle sera en tout cas différente de celle qui existe déjà. Parce que, dans l'ancien espace, la politique et les conditions administratives « nous échappaient ». La nouvelle Banque de développement devrait donc faciliter la prise de décisions au niveau des pays, avec une prise en compte réelle des critères, ce qui représenterait « une belle perspective » par rapport à ce qui existait auparavant.

Une « autre CEDEAO, qui prendrait mieux en compte les aspirations des pays de l'AES et même de certains de la CEDEAO ».

La panacée ? La réunion de Niamey a permis la validation des textes du Cadre d'intégration politique, économique et social, à savoir le Traité portant création de la Confédération de l'AES et le Règlement intérieur du Collège des chefs d'État, et constitue la dernière ligne droite vers la tenue de la première session du Collège des chefs d'Etat. Mais le chemin vers la réalisation des ambitions de l'organisation reste semé d'embûches. La principale condition au succès de l'Alliance « est la réalisation de la souveraineté, qui inclut la sécurisation intégrale », note notre analyste. Les autres sont relatives à la définition de politiques adaptées aux problèmes existants déjà dans les pays qui ont créé l'AES, la rigueur dans la mise en œuvre de ces politiques, grâce à des acteurs très engagés, et la garantie du temps long des transformations, ce qui suppose une continuité dans le processus. Parce que, même si l'essentiel est disponible, une volonté politique et un leadership affirmé qui ont permis de franchir des étapes importantes, le chemin vers la prospérité sera long. Pour le ministre Diop, « le travail principal aujourd'hui est d'avancer pour finaliser et formaliser les actes nécessaires pour permettre à cette Confédération de fonctionner ». Il faut surtout « prendre la juste mesure des défis », suggère un observateur.

La Confédération ne doit pas être une réponse ponctuelle à des défis existentiels mais une solution pérenne aux aspirations de populations déjà intégrées, grâce à des mécanismes de gestion adaptés. Une dynamique des peuples qu'il faut désormais respecter, selon Boubacar Bocoum, analyste politique. ■

3 QUESTIONS À



BOUBACAR BOCOUM

Analyste politique et en économie de guerre au Centre d'études stratégiques Sène

1 L'AES a franchi un nouveau pas vers la création d'une confédération. Quelle réponse peut-elle fournir aux défis du moment ?

On considère que nous sommes tous frappés par les mêmes phénomènes, l'insécurité, la pauvreté extrême et la continentalité de nos États. Nous avons donc les mêmes défis à relever. Il est intéressant que ces trois pays se mettent ensemble pour mutualiser les forces en termes de sécurité, de potentiel économique et de potentiel humain.

2 Quelles sont les conditions de réussite de ce modèle ?

Si les trois États du Sahel arrivent à mettre ce modèle en place, cette dynamique va entraîner l'adhésion d'autres pays, pour aboutir aux États Unis d'Afrique. Mais cela nécessite la compréhension de la nature de nos États et quel modèle d'État nous allons créer pour nous confédérer. Chaque État doit créer un modèle de stabilité. Au-delà, c'est l'économie qui est le moteur de la confédération. Si nous utilisons les dividendes issus des ressources, de l'or, pour booster l'agriculture, cela permettra de bâtir un modèle économique en adéquation avec notre société.

3 Malgré les défis, pourra-t-on évoluer vers une fédération ?

Je préfère la confédération. Parce qu'elle est plus intelligente et respecte les normes de la décentralisation. Dans l'esprit de la confédération, chacun a son autonomie et nous fédérons les intérêts stratégiques de haut niveau.

EN AFRIQUE, DES FÉDÉRATIONS PLUTÔT QUE DES CONFÉDÉRATIONS

Après l'éphémère Fédération du Mali regroupant le Mali et le Sénégal, le continent compte actuellement six États fédéraux. Si l'Afrique rêve de ce modèle à l'échelle continentale depuis les indépendances, il reste l'apanage de quelques États, du Nigeria au Soudan du Sud, en passant par l'Éthiopie ou encore les Comores. Son modèle n'est pas toujours source de stabilité et demeure plus « rigide » que la confédération, plus souple dans son fonctionnement.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Le Nigéria, le Soudan et l'Éthiopie sont des républiques fédérales.

Créée en 1963, la République fédérale du Nigeria est la plus ancienne, après celle du Mali qui a vécu seulement quelques mois en 1960. Le système de gouvernement fédéral au Nigeria est antérieur à l'indépendance du pays ; en 1960, l'État fédéral, les États fédé-

rés (36) et le Territoire de la capitale fédérale sont les trois niveaux du système de gouvernance. Ainsi, selon des règles claires, les prérogatives et compétences sont partagées entre l'État fédéral et les États composant la fédération. Depuis son indépendance en 1975, l'Union des Comores a

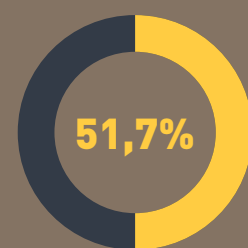
connu plusieurs coups d'État et des crises indépendantistes. En 2018, une nouvelle Constitution a été adoptée et modifie la présidence tournante entre les trois îles composant l'Union. Une « instabilité politique » qui justifie selon certains le choix d'une confédération, plus souple dans son fonctionnement. La République démocratique fédérale d'Éthiopie compte 11 régions. Elle est constituée d'environ 80 groupes ethniques et est basée sur une division appelée « fédéralisme ethnique ». Elle a été marquée par la rébellion tigréenne (Région du Tigré). Les Oromos et les Amharas sont les principaux groupes ethniques, représentant 35% et 30% de la population éthiopienne, la deuxième en Afrique après le Nigeria, avec 115 millions d'habitants.

La République fédérale de Somalie, constituée de 6 États et de 18 régions, est en proie à une crise et à l'insécurité depuis une vingtaine d'années. En 2017, un plan de sécurisation et un transfert de ces compétences avait été convenu. Le 30 mars 2024, le pays est revenu à un régime présidentiel, avec une élection au suffrage universel direct, qui était supprimé depuis 1969. Jusqu'à sa partition en deux États indépendants et la création du Soudan du Sud en juillet 2011, le Soudan était le plus grand pays du continent. Situé en Afrique de l'Est, il est désormais le troisième plus vaste d'Afrique. Indépendant depuis 1956, il est constitué aujourd'hui de 18 États fédérés.

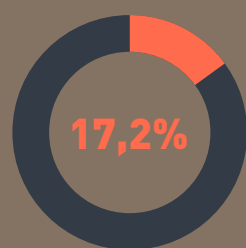
La République fédérale du Soudan du Sud est quant à elle constituée de 10 États fédérés. Malgré d'importantes ressources pétrolières, le pays reste parmi les plus pauvres, marqué notamment par des crises se traduisant en affrontements et causant des milliers de morts et de déplacés. ■

L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL EN QUELQUES CHIFFRES

POPULATION
+70 millions
D'HABITANTS

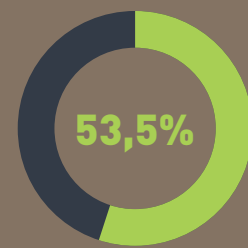


de la population totale de l'UEMOA

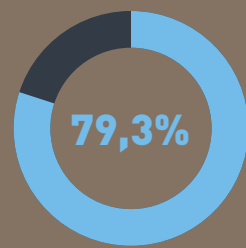


de la population totale de la CEDEAO

SUPERFICIE
2 781 190 km²



de la superficie de l'Espace CEDEAO



de la superficie de l'Espace UEMOA

CANAL+

SECRET STORY

SAUREZ-VOUS GARDER LE SECRET ?

TOUS LES JOURS SUR CANAL+ ET 24H/24 SUR LE CANAL 99

RÉDUCTION DU NOMBRE DE PARTIS : QUELLE NOUVELLE ARCHITECTURE POLITIQUE ?

Cela figurait déjà parmi les recommandations des Assises nationales de la Refondation, il y a un peu moins de 2 ans et demi. Le Dialogue inter-Maliens pour la paix et la réconciliation nationale, qui s'est achevé le 10 mai dernier, l'a réitéré. La réduction du nombre des partis politiques semble de plus en plus promise à une mise en œuvre effective prochaine. Cela laisse entrevoir une nouvelle architecture de la classe politique, dont la configuration pourrait profondément évoluer.

MOHAMED KENOVI

Gauche, Droite ou Centre. Républicains ou Démocrates. La politique malienne va-t-elle muer dans les années à venir vers un système occidental ou du moins s'en inspirer pour redéfinir son architecture ? Une chose est sûre, une importante partie des Maliens estime qu'il faut traiter la pléthore de partis politiques qui existe aujourd'hui dans le pays en limitant leur nombre. Certes, le Dialogue inter-Maliens qui vient de s'achever a recommandé de réduire le nombre des partis, de durcir les conditions de leur création et de supprimer le financement public à leur endroit, mais la procédure à adopter, notamment les critères, pour



Le dialogue inter-maliens a recommandé une réduction du nombre des partis politiques.

consacrée par la Constitution. Si on en réduit le nombre, on va vers une violation de la Loi fondamentale et ces partis peuvent saisir les juridictions compétentes », clame-t-il.

en 3 blocs en fonction des idéologies. Les partis politiques à tendance socialiste peuvent constituer un bloc, ceux de la tendance libéral peuvent aussi en constituer un et pareil pour les partis qui se réclament du Centre », dit-il. Pour ce politologue, une telle reconfiguration présenterait d'ailleurs plusieurs avantages pour la classe politique et pour le pays. « Cela permettra non seulement aux partis politiques d'être efficaces et efficients dans la formation des citoyens, mais aussi à l'État de réduire le coût de financement des formations politiques. Au lieu de financer les partis individuellement, on pourra mettre en place un mécanisme qui permettra de financer ces 3 blocs », avance M. Koné. « Une telle configuration permettrait également d'éviter les contestations après les élections. Si on a 3 blocs, cela veut dire que pour l'élection présidentielle on n'aura que 3 candidats, à l'exception des candidatures indépendantes », poursuit-il.

« Guerre » de leadership ? Dans un environnement politique déjà gangrené par la personification des partis

EN BREF

SADI : LA JUSTICE SE PRONONCE CONTRE LA DISSOLUTION DU PARTI

C'est un feuilleton judiciaire qui se poursuivait depuis des mois. Il vient de connaître son épilogue. Assigné en justice en décembre 2023 pour dissolution par le ministère de l'Administration territoriale, le parti SADI du Dr. Oumar Mariko ne sera finalement pas dissous, pas pour l'heure du moins. Le tribunal de grande instance de la Commune I du district de Bamako a en effet rendu son verdict le 20 mai 2024 après plusieurs reports du délibéré, statuant que les accusations portées contre le chef du parti en raison notamment de ses déclarations concernant la reprise des hostilités entre l'armée malienne et les groupes armés, ne justifient pas la dissolution du parti. La justice a estimé que les déclarations n'ont pas été faites par le parti et que ce dernier en conséquence ne peut en faire les frais. Selon Oumar Mariko, en exil depuis deux ans, cette décision « veut dire que pour la justice malienne, il y a encore de l'espoir ». A noter que le ministère a toujours la possibilité d'interjeter appel. ■ M.K

Il faut réorganiser les partis politiques en les constituant en 3 blocs en fonction des idéologies...

parvenir à un nombre réduit de formations politiques n'est pas encore clairement définie. D'ailleurs, certains analystes se dressent contre cette recommandation, d'autant plus que, selon eux, sa mise en œuvre créera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra. « À mon avis, une réduction des partis politiques va nous conduire dans une autre polémique, alors que le pays a d'autres défis à relever. Quels partis supprimer et quels partis maintenir alors que tous les partis sont légalement et juridiquement constitués ? », s'interroge le politologue Ballan Diakit. Pour sa part, Dr Bréhima Koné, politologue, est catégorique : réduire le nombre des partis politiques est anti-démocratique et anti-républicain. « La création des partis est

Blocs idéologiques Si les analystes sont contre une réduction drastique du nombre des partis, ils sont en revanche d'accord sur la nécessité d'une réorganisation de la classe politique malienne. La nouvelle architecture pourrait consacrer la naissance d'un « modèle politique malien ». « La plupart des partis politiques au Mali sont d'idéologie socialiste ou libérale. Je pense que les partis peuvent se regrouper en fonction de leur idéologie pour réduire la pléthore qui existe aujourd'hui », suggère Jean-François Marie Camara, enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences administratives (FSAP) de Bamako. Bréhima Mamadou Koné abonde dans le même sens. « Il faut réorganiser les partis politiques en les constituant

politiques, le risque d'une accentuation des crises de leadership au sein des éventuels futurs blocs idéologiques n'est pas à écarter. « Une architecture politique en blocs peut créer un autre problème, celui de la capacité des leaders politiques à s'unir autour d'un idéal au sein d'un seul parti », craint Jean-François Camara.

Mais pour Bréhima Mamadou Koné, cette question devrait être réglée par une relecture de la Charte des partis politiques. « L'accession à la tête d'un bloc doit intervenir au bout d'un processus électoral transparent et on doit exiger des partis d'organiser des primaires pour choisir leurs candidats aux différentes élections », argue le politologue. ■



Consommer Sahel Infusion, c'est consommer le Made in Mali.



Tél : (+223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 96 62 / 66 74 67 78

Site web : www.sahelinfusion.com

"UNE NOUVELLE MARQUE IMPLIQUE LA RÉVISION DE LA MISSION, DE LA VISION ET DES VALEURS"

La BICIM est devenue officiellement AFG Bank il y a deux semaines. Un changement de nom qui est l'occasion pour la banque, installée au Mali depuis 1999, de confirmer le virage pris en 2020 avec son acquisition par le Groupe AFG mais surtout de s'inscrire dans un changement stratégique et opérationnel. Le nouveau directeur général, Sayouba Ouédraogo a répondu aux questions de Journal du Mali.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Le 9 mai, la BICIM est devenue AFG Bank. Quelles sont les implications de ce changement de marque ?

Ce changement de marque implique une série de transformations stratégiques, opérationnelles et marketing visant à repositionner l'identité de la banque sur le marché. C'est un processus complexe qui va au-delà du simple changement de nom ou de logo. Il touche tous les aspects de l'entreprise, de l'identité visuelle à la culture organisationnelle, en passant par les interactions avec les clients et les exigences réglementaires.

Cette nouvelle marque implique notamment la révision de la mission, de la vision et des valeurs de l'entreprise pour qu'elles correspondent à la nouvelle image de marque. Ainsi, notre nouvelle mission est de contribuer à la transformation économique du continent, comme partenaire privilégié, par le développement de banques et d'assurances qui accroissent l'inclusion financière des populations.

Nos nouvelles valeurs sont l'innovation, l'orientation client, l'engagement et la résilience. Notre nouvelle vision, devenir le partenaire financier de référence dans les secteurs banque et assurance pour les économies africaines.

Un point d'honneur a été mis sur l'élaboration d'un plan détaillé pour assurer une transition en douceur et minimiser les perturbations pour nos clients et nos partenaires.

En termes d'expérience client, nous surveillons également la perception et la satisfaction des clients post-changement pour pouvoir faire les différents ajustements nécessaires.

L'implication et la communication continue avec les employés pour s'assurer de leur soutien et de leur engagement



Sayouba Ouédraogo a pris ses fonctions fin février 2024.

dans le processus.

Quel regard portez-vous sur le parcours de votre institution dans ce contexte de nouvelle ère qui s'ouvre ?

Celle qui fut la BICIM, aujourd'hui AFG Bank, a déjà eu à connaître des mutations. Elle a ouvert ses portes au Mali en 1999, alors filiale du groupe BNP Paribas. La BICIM a su prospérer en offrant une gamme complète de services financiers aux grandes entreprises et aux particuliers de la place. Son réseau s'étendait sur la capitale en offrant des prêts, des investissements et

des conseils financiers stratégiques par segment d'activité. Elle a amorcé une phase de repli quelques années avant son rachat par AFG Holding en décembre 2020. Dès lors, elle a entamé un nouvel essor qui va prendre toute son envergure avec le rebranding que nous sommes en train de finaliser. Notre banque est donc à la fois historique, mais aussi en évolution constante afin de répondre aux besoins du marché malien mais surtout de ses clients.

Pouvez-vous nous parler du groupe AFG Holding auquel

la banque est adossée ?

AFG Holding est le pôle financier du groupe panafricain Atlantic Group, fondé il y a plus de 40 ans par l'homme d'affaires Ivoirien Koné Dossoungui, toujours aux commandes. Le groupe opère également dans les secteurs de l'agriculture (plantations d'hévéa, de palmiers à huile, d'agrumes etc.), l'agro-industrie (transformation de cacao), l'industrie (cimenterie et minoterie), l'hôtellerie et les télécommunications.

Dans le secteur bancaire, le groupe compte aujourd'hui six filiales, cinq filiales d'assurances, deux banques d'affaires et une entité technologique en Afrique de l'Ouest, Centrale et dans l'Océan indien.

En 2020, le Groupe AFG acquiert les filiales de BNP Paribas au Mali (BICIM), au Gabon (BICIG) et aux Comores (BIC Comores), puis en 2022 il obtient les agréments pour l'ouverture de deux nouvelles banques à Madagascar et en Côte d'Ivoire.

A la suite de son programme de modernisation et de transformation digitale, Atlantic Group a engagé le changement de nom et d'identité visuelle de AFG Holding, afin de continuer à répondre de façon optimale aux exigences du marché bancaire moderne et d'améliorer de manière significative l'expérience de ses

clients.

Ainsi, les nouvelles filiales bancaires et assurantielles de Atlantic Group sont désormais identifiées respectivement par l'appellation AFG Bank pour les filiales du pôle Banque, et AFG Assurances pour celles du pôle Assurance.

Atlantique Assurances, qui fait également partie du groupe AFG Holding, est aussi devenue AFG Assurance. Quelles sont les opportunités d'interaction entre les deux entités ?

La synergie entre AFG Bank et AFG Assurances vise à créer de la valeur ajoutée pour les clients. Elle augmente notre efficacité opérationnelle, diversifie nos sources de revenus et renforce la position concurrentielle des deux entités sur le marché.

Nous commercialisons déjà plusieurs produits de bancassurance auprès de nos clients respectifs tels que le crédit-bail ou leasing et les Multirisques pour les entreprises, les assurances sur les produits bancaires comme les cartes pour les particuliers.

Nous prévoyons la création de produits combinés, tels que des comptes bancaires assortis de polices d'assurance. Par notre positionnement sur le digital, il s'agira d'investir conjointement dans des technologies émergentes, comme l'intelligence artificielle et la blockchain, pour améliorer les offres de produits et services. C'est également une opportunité pour renforcer la conformité et la gestion réglementaire



Lors de la cérémonie de rebranding le 9 mai, Niamé Traoré, président du Conseil d'administration (à gauche), Sayouba Ouédraogo et Mme Cissé Adam Ba, directrice générale d'AFG Assurances (à droite).

avec une approche intégrée de la gestion des risques financiers et assurantiels. En mettant en place un système de partage des meilleures pratiques et des ressources pour mieux gérer la conformité réglementaire dans les deux secteurs.

D'une manière générale, quelle est la politique commerciale de AFG Bank ?

AFG Bank est la banque de tous ! Proche de vous à chaque instant est notre slogan. Pour nous, c'est un mantra. Un mantra pour répondre aux besoins du commerçant du marché, du cadre de l'ACI 2000, de la maman de Bada-labougou, de l'agriculteur de Ségou, du minier de Kayes, de l'ouvrier de la Zone industrielle. Nous avons des produits et des services pour chacun qu'il

s'agisse d'épargne, de crédit (conso, immobilier, etc), des services pour la gestion quotidienne de son argent et la facilitation des paiements.

C'est pourquoi nous développons notre réseau d'agence en région, après avoir ouvert une dizaine d'agences à Bamako, pour être plus proche de nos clients. Après Kayes et Ségou, nous ouvrirons bientôt d'autres agences à Sikasso ou Kenieba par exemple. Nous développons aussi beaucoup nos services digitaux pour un accès plus facile de nos clients à beaucoup de nos services. Mais si nous nous adressons à un public très large, nous sommes aussi la banque de ceux qui ont des besoins très particuliers, spécifiques. Nous avons également des produits dédiés aux professionnels comme le leasing, le crédit de

trésorerie ou la caution.

Quelles sont les perspectives de développement de AFG Bank dans le paysage bancaire malien ?

Comme je l'ai dit plus haut, nous souhaitons avant tout nous développer géographiquement pour être au plus près de nos clients à Bamako mais aussi en région. Nous souhaitons être présents sur tout le territoire du Mali. AFG Bank met aussi le digital et les technologies au cœur de son développement commercial mais aussi de son expérience client.

En somme, nous souhaitons confirmer notre positionnement de partenaire financier de référence de l'économie du Mali pour qu'avec AFG Bank tout devienne possible ! ■

ON EN SAIT PLUS

SAYOUBA OUÉDRAOGO, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Professionnel du métier de la banque avec 24 années d'expérience, Sayouba Ouédraogo est titulaire d'une Maîtrise de Sciences et Technique de Management de l'Entreprise à l'Université du Littoral Côte d'Opale en France et d'un Master en Management Financier à la Fondation Universitaire Mercure en Belgique.

Il débute sa carrière en 1999 en tant qu'Assistant Contrôleur Financier à Ecobank Burkina.

M. Ouédraogo a également marqué de son empreinte la Banque Atlantique Burkina Faso en tant que Chef Comptable, Responsable Direction de l'Audit Interne par Intérim et Responsable du Contrôle Permanent avant de rejoindre la Banque Atlantique Cameroun comme Directeur Financier et Comptable puis d'être promu Directeur Général Adjoint de la même filiale en mars 2020.

Depuis février 2024, c'est en tant que Directeur général qu'il rejoint la BICIM pour amorcer le virage AFG Bank.



Mine d'or de Kobada Les estimations revues à la hausse

Toubani Resources vient d'achever environ 12 000 mètres de forage à son projet aurifère Kobada situé à environ 125 km de Bamako. La fin des travaux ouvre la voie à une estimation actualisée des ressources minérales au deuxième trimestre 2024, annonce la compagnie dans un communiqué du 22 mai. Selon les données actuelles, le projet Kobada héberge 2,4 millions d'onces de ressources

minérales. Avec la mise à jour de cette estimation, la capacité de production de la future mine devrait augmenter dans le cadre de l'étude de faisabilité (DFS) actualisée attendue plus tard cette année. Selon une DFS publiée en 2021, Kobada peut livrer 1,2 million d'onces d'or en 16 ans. «Notre stratégie visant à faire progresser et à réduire les risques à Kobada jusqu'à ce que le gisement soit prêt à

être exploité progresse avec une confiance croissante. Si l'on ajoute à cela les perspectives positives pour l'or et le paysage favorable aux actifs de développement aurifère avancés en Afrique de l'Ouest, Toubani vit une période passionnante», a commenté Phil Russo, DG de la compagnie. Pour rappel, l'or est le premier produit d'exportation du Mali et l'exploitation du métal jaune dans le pays est

dominée par des compagnies australiennes et canadiennes. Un nouveau code minier a été adopté en 2023 pour augmenter la participation de l'État et des investisseurs locaux dans les mines d'or. Récemment l'Etat, à la suite d'une renégociation de contrat consécutive à une crise avec Firefinch, l'Etat a porté sa participation pour le projet de lithium de Goulamina à 35% contre 20% précédemment. ■

F.M

HIVERNAGE, DES RISQUES ÉLEVÉS D'INONDATIONS

À l'instar de ces dernières années, la saison des pluies 2024 sera abondante. Selon les prévisions des services météorologiques, au regard des quantités de pluies et des écoulements attendus, elle présente même des risques élevés d'inondations.

MOHAMED KENOUI



Mali-Météo alerte sur des risques d'inondation cette année.

« La saison des pluies 2024 sera caractérisée par une pluviométrie supérieure à égale à la moyenne climatologique de la période 1991-2020. Il est attendu un démarrage moyen à tardif et une fin de saison également tardive à moyenne », a indiqué le ministère des Transports et des infrastructures au Conseil des ministres du 15 mai 2024. Selon une source à l'Agence malienne de météorologie, les pluies vont continuer jusqu'en novembre et toutes les régions du pays sont exposées au risque d'inondations, plus particulièrement celles qui abritent des bas-fonds ou des lits de fleuves.

Mesures préventives Face aux risques d'inondation, mais surtout pour mieux gérer la situation pluviométrique annoncée, certaines mesures ont été prises. Selon le ministère des Transports et des infrastructures, les ser-

vices météorologiques vont réaliser des actions telles que la formation et l'information des utilisateurs des différents secteurs socio-économiques sur les résultats de la prévision saisonnière, avec des recommandations pour y faire face, et la diffusion de bulle-

Les pluies vont continuer jusqu'en novembre et toutes les régions du pays sont exposées au risque d'inondation.

tins de prévisions et d'alertes météorologiques destinés aux autorités chargées de la prévention des catastrophes. Même le Centre de robotique du Mali est mis à contribution pour développer un dispositif muni de deux modules qui permet de prévenir les risques d'inondations. « Un module est placé sur le cours d'eau, muni d'un capteur, et permet de détecter un niveau critique de l'eau. Dès que ce niveau

est détecté, il envoie automatiquement un message au second dispositif, qui est hébergé à la Caserne nationale de la Protection civile. Eux prennent rapidement les dispositions nécessaires », explique Mamadou Koné, informaticien au Centre de robotique du Mali.

Campagne agricole non impactée Si les risques d'inondations sont élevés, selon les prévisions météorologiques, la situation pluviométrique à venir devrait néanmoins bénéficier au monde agricole si ses acteurs se conforment à certaines mesures. « Nous pensons qu'en principe le niveau des emblavures doit être assez élevé et nous invitons les populations rurales à éviter d'ensemencer dans les zones basses »,

préconise Mme Tandia Fanta Traoré, Directrice générale adjointe de Mali Météo.

« Nous les invitons à se préparer d'ores et déjà à une campagne réussie et nous leur disons d'écouter régulièrement les avis et conseils donnés par les spécialistes du climat et du temps pour mener les différentes opérations agricoles, du semis à la récolte », poursuit-elle. ■

EN BREF

CNJ : DIVERGENCES AUTOUR DE LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX ORGANES

La crise que traverse le Conseil national de la Jeunesse (CNJ) depuis quelques années semble prendre une nouvelle tournure. Après la fin de la mission du comité de normalisation, le ministre de la jeunesse, des sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne Abdoul Kassim Fomba a annoncé le 15 mai 2024, le démarrage du processus de mise en place des organes de l'instance. Mais cette décision ne fait pas l'unanimité auprès des différents Conseils régionaux de la jeunesse. Dans un communiqué conjoint en date du 15 mai, les présidents des Conseils régionaux de Kayes, Tombouctou, Gao, Ségou, Sikasso, Koulikoro, Taoudenit, Mopti et Ménaka la rejette et dénonce une « volonté manifeste d'instrumentalisation de la jeunesse malienne pour un agenda inavoué ». « Nous, présidents des différents Conseils régionaux, unissons nos voix pour porter à la connaissance de l'opinion publique malienne, aux plus Hautes autorités et à tous les jeunes du Mali, notre refus et rejet de l'actuel ministre de la Jeunesse et son initiative de semer le trouble entre les jeunes et l'État », ont-ils indiqué. En revanche, les présidents des Conseils communaux de la jeunesse du district de Bamako approuvent la décision du ministre et lui ont apporté leur soutien dans un autre communiqué en date du 19 mai 2024, affirmant au ministre Fomba, leur « entière disponibilité pour accompagner son département à mener à bon port le renouvellement des instances du CNJ-Mali pour l'unité et la prospérité de la jeunesse malienne ». ■

M.K

LE PROCÈS DE DONALD TRUMP ENTRE DANS SA PHASE FINALE

Le procès au pénal de Donald Trump pour falsifications comptables en vue d'un paiement à une actrice X entre dans sa phase finale. Les témoignages sont terminés et l'ex Président sera bientôt fixé sur son sort.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Donald Trump est le premier président de l'histoire des États-Unis à être jugé au pénal.

Donald Trump ne témoignera pas à son procès historique pour paiements dissimulés à une actrice de films X. L'examen de l'affaire s'est achevé le 21 mai sans que l'ancien Président des États-Unis ne livre sa version aux jurés. Il avait assuré avant le procès qu'il témoignerait et y a finalement renoncé. En arrivant au tribunal, il a assuré : « tout le monde dit qu'il n'y a pas de délit [...]. Tous les experts disent qu'il n'y a pas de délit et que je n'ai rien fait de mal ». Premier ex Président de l'histoire des États-Unis à comparaître dans un procès pénal, Trump fait face à la justice depuis le 15

avril dernier. Durant la dernière phase du procès, Stormy Daniels, de son vrai nom Stephanie Clifford, a livré son vécu sur sa rencontre avec Donald Trump et sa relation sexuelle avec lui en 2006. Un acte consenti selon elle, mais où le « rapport de force » avec l'homme d'affaires était « déséquilibré ». Selon elle, lorsque le milliardaire s'est lancé dans la campagne présidentielle, son agente lui a conseillé de monnayer son témoignage. Un tabloïd américain dont le patron était proche de Donald Trump avait déjà payé à deux reprises pour l'exclusivité des droits sur des histoires similaires, jamais publiées.

Argentine - Espagne Au bord de la rupture diplomatique

Le gouvernement espagnol accuse le Président argentin Javier Milei d'avoir « insulté l'Espagne » et Pedro Sanchez, son Premier ministre. Dimanche 19 mai, Madrid a annoncé qu'elle rappelait son ambassadrice à Buenos Aires jusqu'à nouvel ordre. Cette annonce fait suite à des propos du Président argentin lors de son séjour en Espagne. « Les élites mondiales ne réalisent pas à quel point la mise en application des idées du socialisme peut être destructive. Elles ne savent pas le type de société et de pays que cela peut produire et le type de gens accrochés au pouvoir et le niveau d'abus que cela peut générer », a-t-il déclaré. Avant d'ajouter « quand vous avez une femme corrompue, vous vous

salissez et vous prenez cinq jours pour y réfléchir ». Ces propos ont été perçus comme une allusion claire à la récente décision de Pedro Sánchez de suspendre toutes ses activités et de se retirer durant cinq jours pour réfléchir à une démission, après l'ouverture par la justice espagnole d'une enquête préliminaire pour « trafic d'influence » et « corruption » contre sa femme. Dans une déclaration solennelle, le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a précisé que Madrid exigeait « des excuses publiques ». Javier Milei a assuré dans une interview, le 20 mai, n'avoir rien dit de mal et estimé que le Premier ministre espagnol avait surréagi. ■

B.S.H

Elle acceptera un paiement de 130 000 dollars en échange de son silence. Cet argent été versé par l'ancien avocat du milliardaire, Michael Cohen, via une société-écran. Il avait été remboursé en 2017 par la holding de Donald Trump, la Trump Organization. Des dépenses maquillées selon l'accusation en « frais juridiques » qui sont au centre des poursuites. Lors de son témoignage, Michael Cohen a affirmé que Trump était au courant du paiement et qu'il l'avait approuvé.

L'accusation a fait citer 19 témoins et versé des centaines de documents à la procédure, dont des échanges de SMS et courriels entre les protagonistes, ainsi que des factures et des chèques. La défense a cité 2 témoins. Dans moins d'une semaine, la défense et l'accusation vont exposer leurs plaidoiries aux jurés, qui pourront commencer ensuite à délibérer, espère le juge Juan Merchan. Il confiera alors au jury la tâche de décider si Donald Trump s'est rendu coupable, au-delà de tout doute raisonnable, de 34 falsifications comptables liées au paiement des 130 000 dollars. Pour le déclarer coupable, l'unanimité des 12 jurés sera requise. Mais même si le septuagénaire est condamné, il pourra quand même se présenter à la présidentielle. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD : JACOB ZUMA EXCLU DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

En Afrique du Sud, la plus haute juridiction du pays a déclaré le 20 mai que l'ancien Président Jacob Zuma était inéligible pour les prochaines élections, prévues le 29 mai 2024. Son inéligibilité est due à sa condamnation à 15 mois de prison en 2021 pour outrage à la justice, après avoir refusé à plusieurs reprises de se présenter devant une commission d'enquête sur la corruption d'État pendant ses 9 années au pouvoir, de 2009 à 2018. Fin mars, la Commission électorale avait exclu Jacob Zuma du scrutin. Cette décision avait été renversée en avril par un tribunal électoral. La Commission a saisi la Cour constitutionnelle le mois dernier et la haute juridiction a tranché, mettant ainsi fin à la saga judiciaire. Zuma était la tête d'affiche de Mkhonto We Sizwe (MK), un parti qui imite l'ancienne branche armée du Congrès national africain (ANC) et qui est crédité de 11 % des intentions de vote à l'échelle nationale. Un exploit, d'après plusieurs observateurs, pour un parti lancé en décembre 2023. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

BOUREM SIDI AMAR : 2 MORTS APRÈS DES ÉCHAUFFOURÉES ENTRE POPULATIONS

Un problème de redevance d'eau a fait au moins 2 morts et des blessés mardi 21 mai 2024 à Bourem Sidi Amar, rapporte le site de Studio Tamani. Selon des sources locales citées par ce média, la tension est restée vive entre les parties en conflit le jour suivant, mercredi matin dans la localité. La jeunesse de Bourem Sidi Amar a par ailleurs tenu le 22 mai un point de presse pour appeler au calme et à la retenue, demandant aussi aux autorités de s'engager pour que toute la lumière soit faite sur ce qui s'est passé. Bourem Sidi Amar est une commune du cercle de Diré, dans la région de Tombouctou. En mars dernier, la localité qui faisait face à des problèmes d'eau, avait bénéficié de la pose de la première pierre pour la construction d'un château d'eau potable et d'un centre de santé communautaire. ■

M.K

LES CLÉS DU SUCCÈS DU DJOLIBA AC, SACRÉ CHAMPION DU MALI

Le Djoliba AC est officiellement champion du Mali depuis ce lundi après sa victoire 3-1 face au COB. Un sacre qui entérine un projet et une identité de jeu.

BOUBACAR SIDIKI HAÏDARA



Les Rouges de Bamako sont officiellement champions du Mali de football depuis ce lundi 20 mai.

Mamadou Demba Traoré est un entraîneur comblé. Celui que l'on surnomme Pep Guardiola pour ses principes de jeu vient à l'instar de celui dont il porte le « surnom » de remporter le championnat dans lequel il est engagé. L'Espagnol Guardiola a célébré le 19 mai un quatrième titre d'affilée de champion d'Angleterre, un record. Le lendemain, c'est celui du Mali qui peut savourer, un

titre loin d'être volé. Avec 63 points à deux journées de la fin, le Djoliba ne plus être rejoint à deux journées de la fin. Depuis qu'il a pris la suite le 27 décembre 2023 du Belge Ivan Minnaert, Traoré a insufflé un renouveau dans le jeu des Rouges. Son Djoliba c'est 14 victoires en 18 matchs, deux matchs nuls et deux défaites. 31 buts inscrits et 8 buts concédés pour éteindre la concurrence et permettre au club de

Liverpool Salah veut aller au bout de son contrat

L'Égyptien a laissé entendre le 21 mai qu'il irait au bout de son contrat avec Liverpool, en juin 2025, bien que l'Arabie Saoudite ait tenté de le recruter, selon la presse anglaise. « Nous savons que ce qui compte ce sont les titres et nous ferons tout ce qui est possible pour en remporter la saison prochaine », a déclaré l'attaquant star, se projetant déjà. « Nos supporters méritent cela et nous allons nous battre à mort », a ajouté le meilleur buteur des Reds. Liverpool n'a remporté cette saison qu'un seul trophée, la Coupe de la Ligue anglaise. Selon les médias britanniques, le club de la Mersey a repoussé en septembre dernier une offre de 175 millions d'euros du club saoudien Al-Ittihad. Il y a quelques semaines, le Pharaon avait eu un accrochage verbal avec son désormais ex-coach Jurgen Klopp. Après plus de neuf ans à Liverpool, ce dernier a quitté le club en fin de saison. ■ **B.S.H**



Hèremakono de décrocher le 24^{ème} titre de son histoire. La victoire d'un club mais aussi d'un homme. Selon Amadiar Traoré, chroniqueur sportif à TM1, diffuseur officiel du championnat ainsi que de la coupe du Mali, les clés du succès du Djoliba cette saison tiennent au renforcement de l'équipe décidée par l'entraîneur. Il a musclé son milieu de terrain avec l'arrivée d'Abdoulaye Mariko (ex-As Réal), d'Abdoulaye Dine Mariko en provenance de l'AS Bakaridjan et d'Aboubacar Diarra, un artiste du ballon pour rendre efficace sa symphonie vers la victoire. Après son doublé coupe-championnat lors de la saison 2021-2022, c'est un retour au sommet pour le Djoliba AC qui va donc tenter de conclure sa saison en beauté lors des deux dernières journées de championnat.

Bataille pour le maintien Si les jeux semblent déjà faits en haut du classement, la bataille est rude pour le maintien. Pour l'heure, seule l'AS Black Stars est assurée de descendre en deuxième division. Elle sera accompagnée par trois autres équipes. Le club olympique de Bamako, l'ATS de Koro et l'USC Kita occupent les places peu enviables vers la descente. L'AS Police qui compte 29 points, seulement un de plus que le COB et deux de plus que l'ATS de Koro n'est pas encore sauvée. Les deux dernières journées seront donc très déterminantes pour le bas du classement. ■

CARTONS DE LA SEMAINE

La Fédération hellénique de football a annoncé mardi que **Stéphanie Frappart** sera au siflet de la finale de la Coupe de Grèce entre le Panathinaïkos et l'Aris FC, le 25 mai à Volos. Ce sera la première fois dans l'histoire de la Coupe qu'une femme arbitre un match. Frappart a été désignée début janvier Meilleure arbitre féminine du monde, pour la 5^{ème} fois de suite, par la Fédération internationale de l'histoire du foot et des statistiques (FIHFS).

L'entraîneur argentin **Mauricio Pochettino** a été remercié le mardi 21 mai, d'un commun accord avec la direction de Chelsea. Le club londonien, insatisfait du manque de progression de l'équipe sur les 12 derniers mois, a décidé de se séparer de l'ex-coach du PSG, âgé de 52 ans. Après un début de saison galère, Chelsea a finalement bouclé cet exercice à la sixième place du championnat anglais.

KARIM KONÉ : CINÉASTE PAR PASSION

Réalisateur depuis 2014, Karim Koné a à son actif trois courts métrages : « Délestage », en 2014, qui lui a valu le prix du meilleur scénario au Festival du film environnemental en Guinée en 2016, « Déchets plastiques » en 2016 et « Insécurité à Bamako » en 2018.

MOHAMED KENOUI



Le réalisateur Karim Koné a déjà été primé à des festivals.

C'est en 2014 qu'il intègre le monde du cinéma, en suivant une formation sur la réalisation en tant que stagiaire sur les plateaux de tournage du cinéaste Boubacar Sidibé, avec lequel il passera près de 4 ans. Mais depuis tout petit Karim Koné était passionné par les films. « J'avais la passion mais je ne savais pas vraiment comment faire un film et comment rentrer dans ce monde. C'est un ami, Cheick Keita, avec lequel j'ai discuté un jour, qui m'a emmené vers Boubacar Sidibé », raconte-t-il. Historien-géographe de formation, Karim Koné était déjà intéressé par l'histoire, la société et tout ce qui s'y passe. « Je voyais le cinéma comme un moyen facile pour moi de dire beaucoup de choses. C'est pourquoi, dès que j'en ai eu l'occasion, je l'ai saisie, pour intégrer le monde dont je rêvais pour pouvoir m'exprimer », poursuit le cinéaste. Les trois films qu'il a réalisés lui ont permis de voyager dans beaucoup de pays et de représenter le Mali dans différents festivals en Afrique et en Europe. Sa distinc-

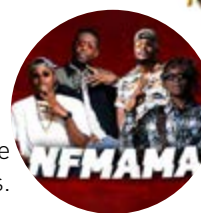
tion à Conakry en 2016, au Festival du film environnemental, le propulse au-devant de la scène internationale. C'est son tout premier prix, qu'il « ne peut pas oublier ». « Avant cela j'avais fait beaucoup de festivals et je commençais déjà à me décourager, sincèrement », avoue Karim Koné. Mais ce n'était alors que le début d'une « moisson » pour le cinéaste malien. Il enchaîne les reconnaissances du monde cinématographique en décrochant d'autres prix, notamment dans des festivals au Cameroun, en France, au Togo et au Bénin, entre autres. Depuis 2018, Karim Koné accompagne et collabore avec d'autres collègues dans différents projets, mais il n'a plus réalisé de nouveaux films et s'est beaucoup plus tourné vers l'écriture. « De réalisateur, je me suis intéressé un peu à la scénarisation, parce que j'ai compris que l'écriture est également un volet très important », confie celui qui soutient que le cinéma malien a besoin de formation.

Même s'il pense que ce cinéma avance, parce qu'en dépit des maigres moyens les cinéastes arrivent à réaliser des films, Karim Koné estime que le secteur a besoin de l'accompagnement de l'État et des opérateurs économiques pour qu'émerge véritablement une industrie cinématographique au Mali. ■

INFO PEOPLE

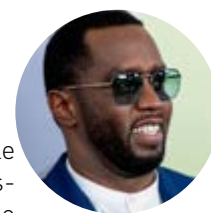
NF MAMA ANNONCE SON RETOUR

C'est une annonce qui ravi les fans. A travers un teaser publié sur leur page Facebook, le groupe NF Mama annonce son retour officiel pour bientôt. « Après une longue pause, nous avons décidé de reprendre les hostilités pour l'amour de la musique, pour faire plaisir à nos fans les citoyens et pour la fraternité qui existe entre nous » peut-on lire sur le compte. Un message accompagné d'une petite vidéo où l'on voit les quatre membres du groupe Gandja Mory, Metzo Big, Young Pap et Didi Contana. Ces derniers avaient annoncé dans un communiqué en 2022 une « pause » pour le groupe afin de permettre aux membres de mener des carrières solos. Le succès n'ayant pas été au rendez-vous, les auteurs du hit « Bi Chouina » ont donc décidé de se remettre ensemble.



P DIDDY VISÉ PAR UNE NOUVELLE PLAINTE

Une nouvelle plainte pour agression sexuelle a été déposée contre le rappeur américain Sean « Diddy » Combs, alias « Puff Daddy », la dernière d'une série d'accusations contre ce poids lourd du hip-hop américain. Crystal McKinney, une ancienne mannequin, l'accuse d'agression sexuelle à New York en 2003, dans une plainte déposée mardi 21 mai. La plaignante affirme avoir été « poussée à boire » de l'alcool et à consommer de la marijuana, mélangée à un autre stupéfiant, avant d'avoir été forcée à une fellation. Le rappeur et producteur de 54 ans, qui se fait aussi appeler « P. Diddy », a été rattrapé depuis 2023 par plusieurs accusations de viols, d'exploitations sexuelles et de violences physiques et psychologiques.



Journal du Mali
l'Hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse. Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badanya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

CANAL+



NOUVEAU

DÉCODEUR **CONNECTÉ**

LA NOUVELLE EXPERIENCE CANAL+

